

dossier DE PRESSE

Vendredi
28 novembre 2014

La créativité récompensée !

Le jury de la 6^{ème} édition du concours Créa'ctifs vient de rendre son verdict : ce sont 10 projets qui sont primés cette année. Ils ont été retenus pour leur qualité, leur pertinence ainsi que leur originalité. Les lauréats primés ont décroché un financement allant de 4 000 à 8 000 euros, selon l'ampleur de leur projet.

La Métropole Rouen Normandie soutient 10 projets innovants des jeunes du territoire

La Métropole Rouen Normandie propose un financement de 5 000 euros maximum, qui peut être complété par le partenaire du concours, la Caisse des Dépôts (CDC).

Dans une période économique difficile, cette initiative de la Métropole permet de soutenir les projets de jeunes qui visent à dessiner un territoire encore plus respectueux du développement durable.

Comment ont-ils été sélectionnés ?

Ce concours permet aux jeunes de participer activement à la vie de la collectivité, favorise l'égalité des chances et leur donne l'opportunité d'avoir un financement pour leur projet. Il est ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans, résidant sur le territoire de la Métropole ou ayant un projet sur ce territoire.

Comme chaque année, le concours Créa'ctifs mise sur l'inventivité et la perspicacité des jeunes. Les projets soutenus visent à dessiner un territoire encore plus respectueux des principes du développement durable. Dans cette démarche, les lauréats s'engagent à effectuer une journée de bénévolat citoyen dans un organisme ou une association.



dossier DE PRESSE

Le jury

Le Jury, est composé de 10 membres : 5 élus, 3 personnalités qualifiées, 3 représentants des services de la Métropole et 1 ancien lauréat.

Le Jury est présidé par Mélanie Boulanger, Vice-présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge des initiatives jeunes. Les membres du jury délibèrent sur la base du dossier et de l'audition des candidats et sélectionnent ensuite les projets qui seront récompensés. Les lauréats peuvent obtenir une bonification du prix par notre partenaire, la Caisse des Dépôts.



Les partenaires

Le budget Crea'ctifs 2014 pour la CREA s'élève à 47 500 euros. La Caisse des Dépôts, propose une participation financière globale de 12 000 euros à répartir entre 2 et 5 dossiers.

Le concours Créa'ctifs en chiffres c'est désormais :

54 lauréats

Près de 240 000 € investis par la Métropole

67 000 € investis par la Caisse des Dépôts

33 créations d'activité

dossier DE PRESSE

Les lauréats

Anthony ROY (Rouen) : 8000 €, dont 5000€ Métropole et 3 000€ CDC

Pour la création d'une entreprise spécialisée dans la fabrication du pain artisanal, frais bio et sans gluten, située à Darnétal (Le Petit Minotier)

Boulangier de père en fils, Anthony a un véritable savoir-faire. Pour la confection de ses diverses variétés de pain, il utilise des farines issues de l'agriculture biologique et pour la très grande majorité d'origine française.

Victor CLEMENT (Rouen) : 8 000 €, dont 5 000€ Métropole et 3 000€ CDC

Pour la création de l'entreprise WeTruck

Le lauréat propose de mettre à disposition des voyageurs la place « passager » des camions ou des utilitaires de petit gabarit circulant dans toute la France et en Europe. Cela développera la mobilité durable tout en améliorant les conditions de travail des chauffeurs.

Michaël PHILIPPE (Mont-Saint-Aignan et hébergé à Seine Innopolis) : 7 000 €, dont 5 000 € Métropole et 2 000 € CDC

Pour la réalisation des films vidéos et photos avec la technologie 360° (CAMEO 360°)

Cette technologie permet au spectateur de prendre le contrôle du contenu en se déplaçant comme il le souhaite : en haut, en bas, à droite, à gauche. Il peut arrêter la lecture ou même zoomer sur un détail.

dossier DE PRESSE

Sébastien GEST (Ouville-l'Abbaye et hébergé à Seine Innopolis) : 7000 €, dont 5000 € Métropole et 2000 € CDC

Pour la création de la plateforme de gestion de contenu numérique MILL

L'objectif est de centraliser et de réduire le processus de production des sites Internet. Que l'utilisateur soit une association, une collectivité territoriale, un artisan, ou un professionnel du digital, MILL permet la gestion des serveurs (installation, configuration, supervision), des sites internet (déploiement, configuration, modification), le tout en quelques clics.

Sabri LAHBIB (Grand-Couronne) : 7 000 €, dont 5 000 € Métropole et 2 000 € CDC
Pour la création de l'application I Reservas

I Reservas est une application mobile et un site Internet destinés à tous les professionnels dont l'activité nécessite la prise de rendez-vous. Il sera accessible 24h/24 et 7j/7. Tout client peut prendre rendez-vous simplement en quelques clics. L'outil permet également de générer des sms de rappel afin de ne pas oublier le rendez-vous.

Alison MOREL (Rouen) : 5 000 € Métropole
Pour la création du livre numérique « Les Aventures de Monsieur Renard »

Ce livre interactif et multimédia est dédié aux enfants entre 3 et 9 ans. L'ouvrage sera l'adaptation des 4 fables de La Fontaine et aura diverses fonctionnalités narratives : lire, écouter et s'amuser.

Ousmane DIOP (Rouen) : 5 000 € Métropole
Pour la création du Festival des Scènes et des Spectacles

À travers ce festival qui propose la rencontre des différents artistes locaux sur une même scène, le lauréat souhaite valoriser le travail des artistes semi professionnels de la métropole et créer du lien entre ses différents quartiers.

dossier **DE PRESSE**

Patricia EKOMAN (Rouen) : 4 500 € Métropole
Pour la création du centre de beauté itinérant Douce Heure

Esthéticienne solidaire, la lauréate a créé Douce heure, un centre de beauté itinérant pour les femmes aux revenus très modestes. Le but est de proposer ses services en partenariat avec les centres sociaux, socio-culturel, centres médicaux ou dans les villages éloignés.

Romain BRIFAULT-CHEBI (Morgny-la-Pommeraye) : 4 000 € Métropole
Pour la création de l'entreprise Romain Création (Incubateur SEINARI)

Le lauréat a créé une association de confection des vêtements de luxe pour personnes handicapées moteurs et une entreprise de création de vêtements de luxe pour les personnes valides ou non, qui servira également à développer de nouveaux services tels que la prise de mesures à distance.

Maxime DELAPORTE (Rouen) : 4 000 € Métropole
Pour la création de Kebi, service de coursier à vélo

Création d'une entreprise de livraison de plis et colis à vélo sur Rouen et son agglomération.

dossier DE PRESSE

Que sont-ils devenus ?

Lauréats - session 2010

Simon LARCHEVÊQUE (Rouen) : Projet de développement de l'association « Guidoline »

Cette association récupère les vélos délaissés, les répare et forme ceux qui le souhaitent à la réparation de son vélo. Le financement Crea'ctifs lui a permis de se procurer un nouveau local pour son association et de faire un recrutement pour maintenir l'atelier ouvert le plus possible. Aujourd'hui, Guidoline est une association bien implantée sur le territoire qui propose un café associatif, équilibrant ainsi l'activité tout en créant un lien social.

Cédric BELLENGER (Mesnil-Esnard) : Projet de réalisation d'une porcherie méthanère dans un village au Congo « 2 main à main »

Cédric et ses coéquipiers sont partis en septembre 2010 au Congo pour faire construire une porcherie dans le village d'Ately. Le prix Créa'ctifs a servi à payer les maçons et les matériaux. Aujourd'hui, la porcherie est construite, l'étape suivante est la production énergétique de méthane à partir du lisier de porc.

Lauréats - session 2011

Nicolas GREVERIE (Petit-Quevilly) : Projet de création d'une application pour smartphone «En-quête : découvrir Rouen en s'amusant »

Depuis son passage devant le jury Créa'ctifs, son projet s'est très fortement développé, incubés chez SEINARI, Nicolas et Florent ont pu structurer davantage leur projet. Aujourd'hui, l'entreprise GAMIT est créée et fait partie des premières à s'être installées dans les locaux de Seine Innopolis. Aujourd'hui, GAMIT compte plusieurs salariés et développe son activité dans la gamification et la 3D.

dossier DE PRESSE

Sylvain VUILLERET (Rouen) : Projet de création et développement de l'association «REC : Rouen Énergie Positive»

Cette association a plusieurs objectifs : soutenir la création, la diffusion et la promotion de l'art visuel ; la mise à disposition du matériel audio-visuel pour les adhérents, l'organisation de manifestations artistiques et la proposition d'ateliers pédagogiques en milieu scolaire. Depuis son passage devant le jury du concours Créa'ctifs, l'association s'est fortement développée : elle compte aujourd'hui plus de 40 adhérents. Sylvain travaille en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie pour diverses prestations vidéo, notamment un court-métrage sur les jeunes candidats du concours d'éloquence 2012.

Lauréats session 2012

Jennifer GALLET (Canteleu) pour son entreprise d'hôtes et hôtesse d'accueil pour évènements, défilés et la création d'une agence de mannequinat « JG Models »

Depuis le Concours Créa'ctifs, elle a investi dans une garde-robe spécifique à l'Agence, notamment des tailleurs créés spécialement pour l'Armada. Jennifer a obtenu, fin 2012, la Licence d'Agence de Mannequins, unique titulaire en Normandie et compte un référencement de 180 collaborateurs (hôtes, hôtesse et mannequins). Son entreprise est désormais hébergée à Seine Créapolis.

Romain ALBANQUE pour son entreprise Kangarooz 3D

Son entreprise offre des services de géomodélisation de bâtiments, édifices, monuments... pour la communication numérique. Après avoir travaillé en Australie pour le compte d'entreprises et d'établissements publics, Romain consolide son activité en France et plus particulièrement sur notre territoire. Il ouvre désormais son activité vers l'édition en 3D d'ouvrages numériques, il devient ainsi éditeur numérique pour Apple.

Membre du jury Crea'ctifs 2014, Romain intervient également comme chargé des cours à la faculté de Géographie et à l'IUT de l'université de Rouen.

dossier DE PRESSE

Lauréats 2013

Camille BLOT (Montmain) pour la création de Cam's Cake, l'entreprise de vente de cupcakes

Après avoir surfé sur le bouche-à-oreille, Camille a désormais ouvert un salon de thé à Rouen avec dégustation sur place, un service traiteur et des ateliers culinaires. Elle privilégie les filières courtes en travaillant avec les producteurs locaux.

Doralie BESNARD (Grand Quevilly) pour la création du réseau social MUMBER

Très belle progression pour Mumber : réseau social destiné aux créatifs (photo, musique, vidéo, peinture...), qui permet à ses membres d'augmenter leur notoriété et leur visibilité sur Internet, se faire connaître auprès des clients potentiels et/ou créer des projets communs. Doralie a un partenariat avec le mensuel des sorties What's up, les cinémas UGC de quoi donner envie aux créatifs de la métropole de se faire repérer !

Julie BERTOT (Rouen) pour la création de l'entreprise RINATO

Julie s'occupe de la mise en vente des costumes et décors d'opéra ou de théâtre sur place ou sur Internet. Le but est de permettre de déstocker les anciens décors et costumes d'opéra, rarement réutilisés. La lauréate travaille beaucoup avec l'Opéra de Rouen mais également ceux de Limoges, Paris et Avignon. Elle est actuellement hébergée à Seine InnoPolis. En partenariat avec l'Opéra-comique de Paris, ses dernières ventes ont eu lieu, les 30 octobre, 1er et 2 novembre.

Contact

Julie MOULAS

Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie
02 35 52 95 66 / 06 16 21 38 54

julie.moulas@metropole-rouen-normandie.fr